

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N° II-CE170

présenté par

M. Delaporte, Mme Battistel, M. Benbrahim, M. Echaniz, M. Lhardit, M. Potier, Mme Rossi,
M. Naillet et Mme Thomin

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Économie »

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.</p>
